



DIWAN, C'EST :

3865 élèves scolarisés en septembre 2014

372 employés

(Enseignants, stagiaires, animateurs, administratifs, directeurs, formateurs)

130 personnels non enseignants employés dans les écoles
et établissements secondaires

46 écoles

6 collèges et 1 lycée

Les enseignants et personnels DIWAN sont formés à **KELENN**
(Centre de formation créé en 1997)

DIWAN : UNE ÉCOLE AVEC UN PROJET ET UNE DÉMARCHE SPECIFIQUES

- v Un accès au bilinguisme par la méthode de l'immersion.
 - Le breton est la langue principale d'enseignement et de vie des écoles.
 - L'enseignement en français dès le primaire permet d'atteindre une très bonne maîtrise de la langue française.
- v Une continuité pédagogique de la maternelle au baccalauréat.
- v Un enseignement qui intègre la réalité culturelle contemporaine de la Bretagne.
- v Des familles associées au projet éducatif et à son évolution.

DIWAN : UNE ÉCOLE COMME LES AUTRES

- v Des classes sous contrat avec l'Éducation Nationale.
- v **Des enseignants formés, titulaires des mêmes diplômes que ceux de l'enseignement public et de l'enseignement privé.**
- v **Des écoles qui suivent les programmes officiels.**
- v **Des élèves qui ont une scolarité identique à celle des autres élèves, passent les mêmes examens et qui participent aux mêmes évaluations.**

CHARTRE DIWAN

DIWAN : UNE ÉCOLE LAÏQUE, GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

Article 1 :

L'association Diwan est ouverte à toutes les familles désirant assurer une éducation de leurs enfants en langue bretonne, sans distinction socioprofessionnelle, philosophique ou politique. Les écoles sont gratuites et ouvertes à tous.

Article 2 :

Diwan existe du fait des carences d'une Éducation Nationale ne donnant pas sa place à la langue bretonne, mais réclame la prise en charge de ses écoles dans un service public d'enseignement démocratique et rénové en Bretagne, permettant l'utilisation du breton comme langue véhiculaire de la maternelle à l'université dans tous les domaines de l'enseignement.

Article 3 :

Diwan est indépendant par rapport à toute formation philosophique, confessionnelle, politique, syndicale, etc. En conséquence, Diwan affirme que son combat exige que soient respectées les convictions religieuses, philosophiques ou politiques de tous ses membres, quel que soit l'éventail de celles-ci et tant qu'elles ne sont pas contraires à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette indispensable tolérance conduit Diwan à défendre et à promouvoir la laïcité dans son enseignement et à se porter garant de la liberté de pensée de chaque personne.

Article 4 :

Diwan instaure un enseignement démocratique avec la collaboration effective des parents, des collectivités locales et des enseignants. Diwan demande aux parents de créer au sein de la famille, un climat propice à l'expression en langue bretonne dans la vie quotidienne.

Article 5 :

Diwan s'engage à promouvoir l'usage du breton au sein de l'association à tous les niveaux ; par ailleurs, Diwan promeut un développement culturel en langue bretonne donnant à chaque enfant le maximum d'atouts pour forger lui-même son avenir et permettant aux enfants de Bretagne de prendre en charge leur environnement naturel, social et économique.

Article 6 :

Diwan déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux différentes formes d'expression culturelle, affirmant que seule leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain.

Article 7 :

Conformément aux droits inaliénables de peuples à s'exprimer par leur propre culture, Diwan appelle toutes les personnes éprises de démocratie, les organisations culturelles bretonnes, les organisations syndicales, notamment enseignants, à lutter avec elle pour plus de justice et contre toutes les formes de domination culturelle.

Article 8 :

Diwan se déclare solidaire de tous les peuples qui luttent pour leur identité culturelle, en y insérant les travailleurs immigrés, affirmant que leurs diversités concourent à enrichir le patrimoine humain.

L'IMMERSION : UNE STRATÉGIE D'ACQUISITION RAPIDE DE LA LANGUE

Apprendre une seconde langue voire une troisième par immersion, c'est se rapprocher le plus possible, au cours de cet apprentissage, de la manière dont on apprend sa langue maternelle. C'est-à-dire par approximations successives conduisant à une adéquation parfaite au modèle de référence.

L'immersion met en œuvre une sollicitation intense et répétitive qui permet à celui qui apprend d'atteindre rapidement une compétence de compréhension et de communication de base qui pourra être régulièrement enrichie. L'exposition à la langue doit être suffisamment longue et permettre une fréquence d'utilisation importante pour installer de manière permanente la capacité à utiliser la langue dans toutes ses fonctions sociales et intellectuelles.

L'apprentissage extensif est sélectif, l'immersion c'est l'accès du plus grand nombre aux langues

On est donc dans une démarche qui est à l'opposé de celle habituellement mise en œuvre dans l'enseignement des langues à l'école, au collège et au lycée et qui se caractérise par son aspect extensif : peu d'heures sur une longue période, en utilisant la langue uniquement pour apprendre la langue. C'est la méthode qui rend l'apprentissage le plus difficile et le résultat ne peut surprendre : seuls les meilleurs élèves et les plus motivés réussissent et il n'y a que 15% des bacheliers qui atteignent une véritable compétence de communication dans leur LV1. Le bilinguisme est pourtant accessible à tous et nul besoin pour cela d'être un élève brillant ou doué pour les langues.

La forme la plus connue de l'immersion est le séjour linguistique dans le pays où est parlée la langue. Les conditions de l'immersion y sont présentes naturellement. La problématique que l'on rencontre lors de l'apprentissage de la langue bretonne est différente. Le déséquilibre entre la place du français et celle du breton dans la société est tel que les conditions de l'immersion n'existent nulle part de manière permanente. La meilleure solution pour permettre aux élèves d'accéder rapidement à un usage régulier et quotidien des deux langues est de créer à l'école les conditions de l'immersion.

Pour donner une réelle efficacité à cette immersion Diwan s'appuie sur deux grands principes :

- un enseignement en immersion totale dans la langue bretonne de la maternelle au milieu du cycle 2, suivi d'un enseignement bilingue en immersion partielle jusqu'en fin de primaire puis trilingue au collège quand la première langue étrangère devient aussi langue d'enseignement d'une discipline dès la classe de quatrième.

- une utilisation du breton comme langue de vie des établissements afin de lui donner une fonction quotidienne autre que celle des acquisitions scolaires.

Cet enseignement donne des résultats incontestables et évalués au fil des années.

Langue première des enfants, le français a naturellement sa place à l'école

Le choix de la maternelle pour la période d'immersion la plus intense prend en compte un autre facteur très important dans l'apprentissage d'une seconde langue : la précocité. C'est à cet âge que la capacité acquisitionnelle de l'enfant connaît les conditions les plus favorables. Cette période passée tout sera plus difficile notamment à cause d'une accoutumance quasi-exclusive aux caractéristiques de la langue française (sons, structures grammaticales) qui va s'opposer aux stratégies naturelles de nouvelles acquisitions linguistiques.

Il est important de signaler que ce choix ne relègue pas le français au rang de langue étrangère, comme il lui est parfois reproché, et qu'il reste la langue première de communication de la très grande majorité des enfants. Il est donc faux d'affirmer que le français est absent de la classe et de l'école au cours de la période d'immersion la plus intense. C'est le moment où les élèves sont pour la plupart en phase d'apprentissage de la langue bretonne et tant qu'ils n'ont pas atteint la capacité à communiquer dans cette langue ils utilisent le français. Le rôle de l'immersion pendant toute cette phase est d'entretenir une exposition permanente au breton.

LE PREMIER DEGRÉ

- en 1977 : première école primaire, environ 10 élèves,
- en 1980 : première classe primaire,
- à la rentrée de septembre 2014 : 46 écoles (maternelles et élémentaires), 2694 élèves.

Depuis leur création, les écoles DIWAN sont ouvertes à tous, bretonnants et non-bretonnants. Leur objectif est de permettre aux élèves de devenir bilingues et d'avoir accès à leur culture et à leur histoire. Sur l'exemple des modèles mis en place au Canada et au Pays Basque, le choix s'est porté sur « l'immersion » comme base de la pédagogie, afin de donner, dans la scolarité, une place importante à la langue bretonne, largement minoritaire dans l'environnement social de l'enfant.

DIWAN s'est fixé comme objectif d'atteindre un bilinguisme équilibré breton/français à partir de la fin du primaire, c'est-à-dire des compétences équivalentes des élèves dans les deux langues, d'une part, et des compétences équivalentes à celles des élèves monolingues d'autre part.

Outre le bilinguisme, et en lien avec les directives de l'Education Nationale, Diwan s'est fixé comme objectifs d'aider les enfants à développer leur personnalité, à acquérir un comportement citoyen, qu'ils soient autonomes, qu'ils soient à même de prendre des initiatives, qu'ils soient capables de prendre des responsabilités dans un esprit de collaboration et dans le respect de chaque individu et de chaque culture.

L'école maternelle

En maternelle, les enseignants ne s'adressent aux élèves qu'en breton, ceux-ci étant libres de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue.

Au cours de la maternelle, les enfants venant des familles francophones acquerront des compétences en breton en passant par les trois phases suivantes :

1.- Phase de compréhension, rapidement atteinte par l'enfant. L'enseignant organise ses séquences de façon à répéter constamment les mêmes mots, les mêmes phrases, les thèmes choisis restant proches de la vie quotidienne des enfants. L'enseignant ne traduit pas en français ce qu'il dit en breton : Il explique en montrant, en faisant... L'intervention des aides-maternelles est très importante, par l'accès qu'elles donnent à la langue de la vie quotidienne (vêtements, sieste, du repas...).

2.- Phase de communication en breton, entre l'élève et l'enseignant d'abord. La langue devient peu à peu outil d'enseignement.

3.- Phase de conceptualisation : la langue, non plus seulement outil de communication, devient un outil de conceptualisation dans les domaines scientifiques et littéraires. Selon les programmes officiels de l'Éducation Nationale, l'enseignant met en place la découverte de la phase lecture ou des mathématiques, permettant aux élèves de manier en breton des concepts abstraits. Les élèves sont alors prêts à passer en primaire.

L'élémentaire

L'enfant devient de plus en plus compétent dans l'utilisation du breton, d'abord dans ses relations avec l'enseignant puis avec ses camarades. L'utilisation de la langue dans la journée d'école prend une place de plus en plus importante.

Les écoles DIWAN suivent les programmes officiels de l'Éducation Nationale. Afin de donner aux élèves une base pour développer en breton leur réflexion et leurs capacités de conceptualisation, le breton est la langue d'enseignement.

Une fois que les enfants ont découvert un concept ou une nouvelle technique par le breton, ils n'ont pas besoin de refaire le même travail en français. Ils utilisent ces nouvelles compétences en français, par divers exercices, afin d'être aussi compétents en français et en breton dans chaque domaine relatif à l'école. Ainsi la partie des programmes « maîtrise du langage et de la langue française » peut-elle être pour les élèves de DIWAN « maîtrise du langage et des langues française et bretonne ».

Au fil des classes, la part du programme de français à consacrer à l'étude de la langue elle-même par rapport à celle des compétences fondamentales augmente. C'est pourquoi, pour les élèves de DIWAN, la place du français augmente dans leur emploi du temps hebdomadaire :

- 2 heures par semaine en classe 2 (CE1), une fois atteint en breton au CP les objectifs de lecture et d'écriture. Ces deux heures sont pratiquement entièrement consacrées à perfectionner la lecture en français.
- 5 h 45 par semaine en classe 3 (CE2) et en classe 4 (CM1). L'étude des spécificités de la langue française est alors de plus en plus importante.
- 6 h 30 par semaine en classe 5 (CM2). Le rapport de 2/3 de breton et 1/3 de français est donc atteint à la fin du primaire.
- À partir de la classe 3, une partie des séquences de français sont consacrées à l'enseignement en français des mathématiques, des sciences, de l'histoire... dans l'objectif d'atteindre un bilinguisme équilibré en fin de CM2.
- L'anglais est enseigné dès le CE2 à raison d'une heure par semaine.

LE SECOND DEGRÉ

Le premier collège Diwan a ouvert ses portes en 1988 : une classe de 6^{ème} de 8 collégiens dans un appartement de Brest... Mais depuis, le second degré de Diwan n'a cessé de se développer. Aujourd'hui, ce sont 838 collégiens qui sont scolarisés dans les 6 collèges ou annexes et 333 lycéens (à Carhaix). L'ouverture d'une classe de seconde en 1994, puis d'une première en 1995 et d'une classe de terminale en 1996 a achevé de compléter le système Diwan jusqu'aux bancs de l'université. En 1997, les premiers lycéens Diwan ont passé avec succès le baccalauréat.

Naturellement, une telle croissance a provoqué des changements et d'autres surviendront encore. Cependant, le second degré reste fidèle à certaines règles.

Les langues

En breton :

La majorité des matières est enseignée en breton (histoire, géographie, sciences physiques, S.V.T., mathématiques, arts, sports, musique...). Cependant, le français est aussi utilisé comme langue d'apprentissage (latin, méthodologie, technologie ou d'autres matières selon le projet pédagogique de chaque établissement).

Le breton :

Le breton a aussi statut de matière dans le second degré (de la sixième à la terminale). Il est enseigné selon des programmes spécifiques à Diwan : grammaire, littérature, expression écrite... et grâce à diverses actions : livres écrits par les collégiens (récits, poésies, pièces de théâtre...), prix des lycéens pour un roman en breton, théâtre, radio, audiovisuel, journaux...

Le français :

Depuis que des tests d'évaluation sont effectués en début de 6^{ème}, les résultats ont toujours été satisfaisants. C'est naturellement en français que l'on enseigne le français en respectant les programmes de l'Éducation Nationale. D'ailleurs, les résultats du Brevet et du Baccalauréat démontrent bien que le niveau est toujours aussi bon dans le second degré. Un collégien ou un lycéen de Diwan possède un niveau équivalent à celui d'un collégien ou d'un lycéen ayant suivi une scolarité uniquement francophone.

Autres langues :

L'apprentissage de l'anglais s'intensifie en 6^{ème}, les élèves peuvent ensuite débiter en 4^{ème} l'étude de l'allemand ou de l'espagnol, puis en seconde celle de l'espagnol, de l'allemand ou encore de l'arabe. Les cours sont basés sur l'enseignement **EN** langue étudiée et la télévision, la radio et les échanges sont utilisés pour atteindre le niveau de compréhension et d'expression attendu chez des élèves bilingues précoces.

Le rythme scolaire

Les cours durent 50 minutes dans les collèges afin de retenir l'attention des élèves. Les journées sont allégées par d'autres activités proposées sous forme de club : radio, théâtre, sports, musique, roller, danse... Pour l'instant, tous les collégiens peuvent être internes deux, trois ou quatre fois par semaine. En soirée, des moments d'études sont proposés aux élèves avec, si nécessaire, l'aide des animateurs. La fin d'après-midi est consacrée à une vie extra-scolaire en breton : veillées, tournois sportifs, pièces de théâtre, conférences, patinoire, fest-noz...

Des collégiens et des lycéens actifs et dynamiques

C'est leur collège ou bien leur lycée : ils attendaient ce moment impatiemment et désormais ils y vivent avec bonheur et dynamisme : compétitions sportives et concours linguistiques, participation aux tâches quotidiennes, aux conseils de collège ou de lycée, réunions de classe chaque semaine avec le professeur principal, groupes de travail...

Une équipe pédagogique et éducative

Mais tout ceci ne pourrait être mené à bien sans des équipes pédagogiques soudées et dynamiques. Elles partagent les mêmes objectifs, les mêmes préoccupations... Au collège et au lycée, enseignants et animateurs travaillent ensemble, dans la même équipe, allant même jusqu'à intervertir leurs rôles et ce, afin qu'il n'y ait pas de rupture entre la vie quotidienne et l'enseignement. Les équipes se réunissent régulièrement pour faire le point, élaborer des projets éducatifs ou pédagogiques, décider et peaufiner les moyens mis en place pour le soutien, le suivi, l'orientation...

DIWAN : DES RÉSULTATS

DISOC'HOÙ AR VACHELOURIEZH - LISE DIWAN
RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT - LYCÉE DIWAN

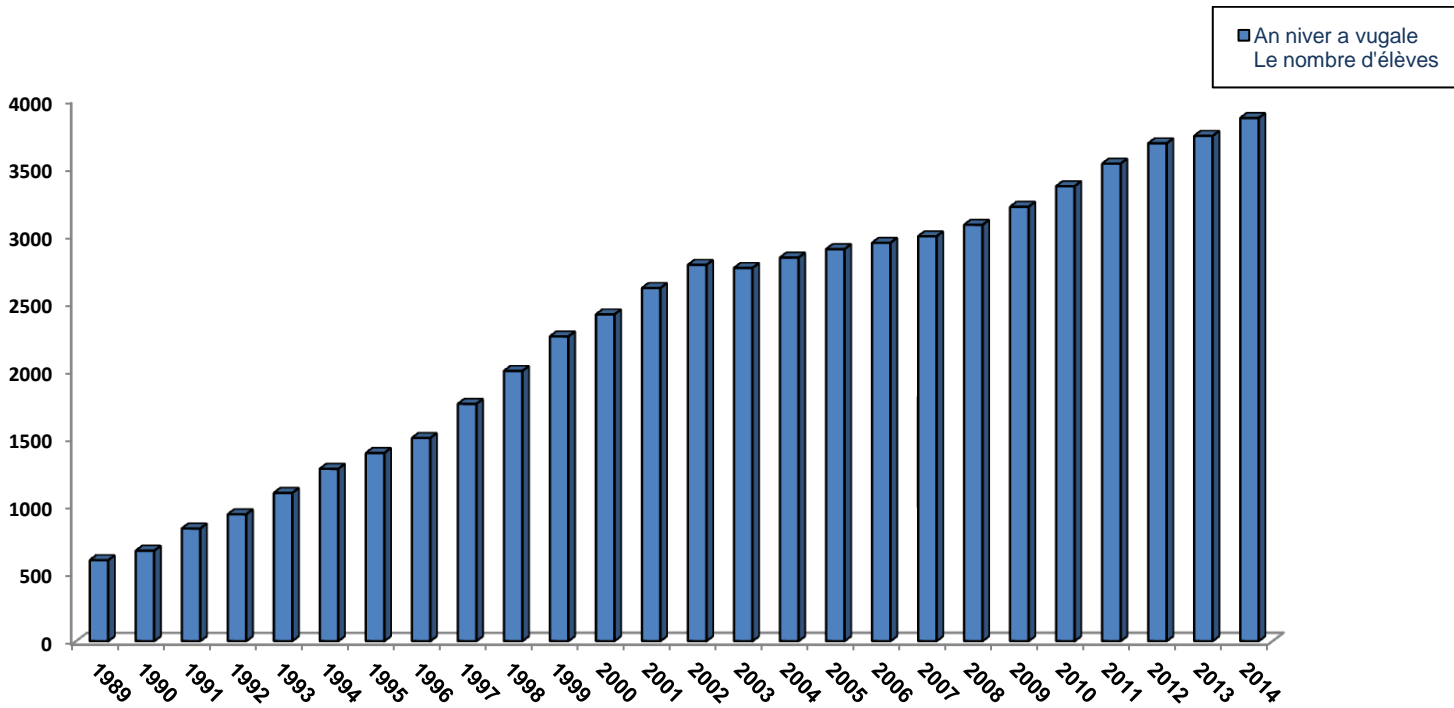
Bloavezh skol Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	Hollad Total 1996/2014
Enskrivet Inscrits	43	52	68	73	76	82	89	83	854
Degemeret Reçus	42	47	67	71	72	81	87	78	815
Dregantad Pourcentage	97,67	90,38	98,50	97,3	94,7	98,78	97,75	93,98	95,43

ÉVALUATION EN BRETON RÉALISÉE EN 2008 PAR L'ACADÉMIE DE RENNES AUPRÈS
DES ÉLÈVES DE CM2

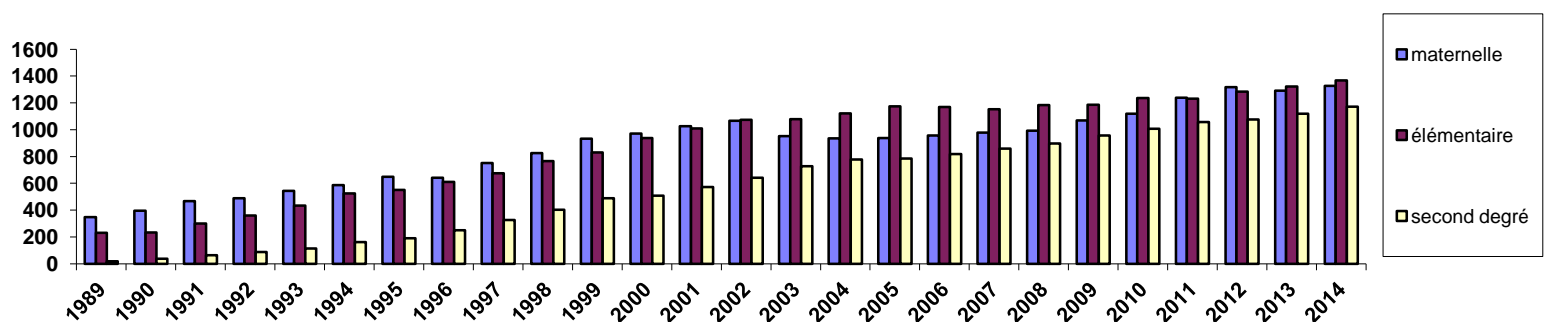
Domaines	DIWAN immersion	Parité horaire École publique	Parité horaire École privée catholique
Compréhension écrite	96 %	87 %	80 %
Expression écrite	98 %	89 %	78 %
Compréhension orale	100 %	99 %	94 %
Expression orale	97 %	76 %	72 %

LA CROISSANCE

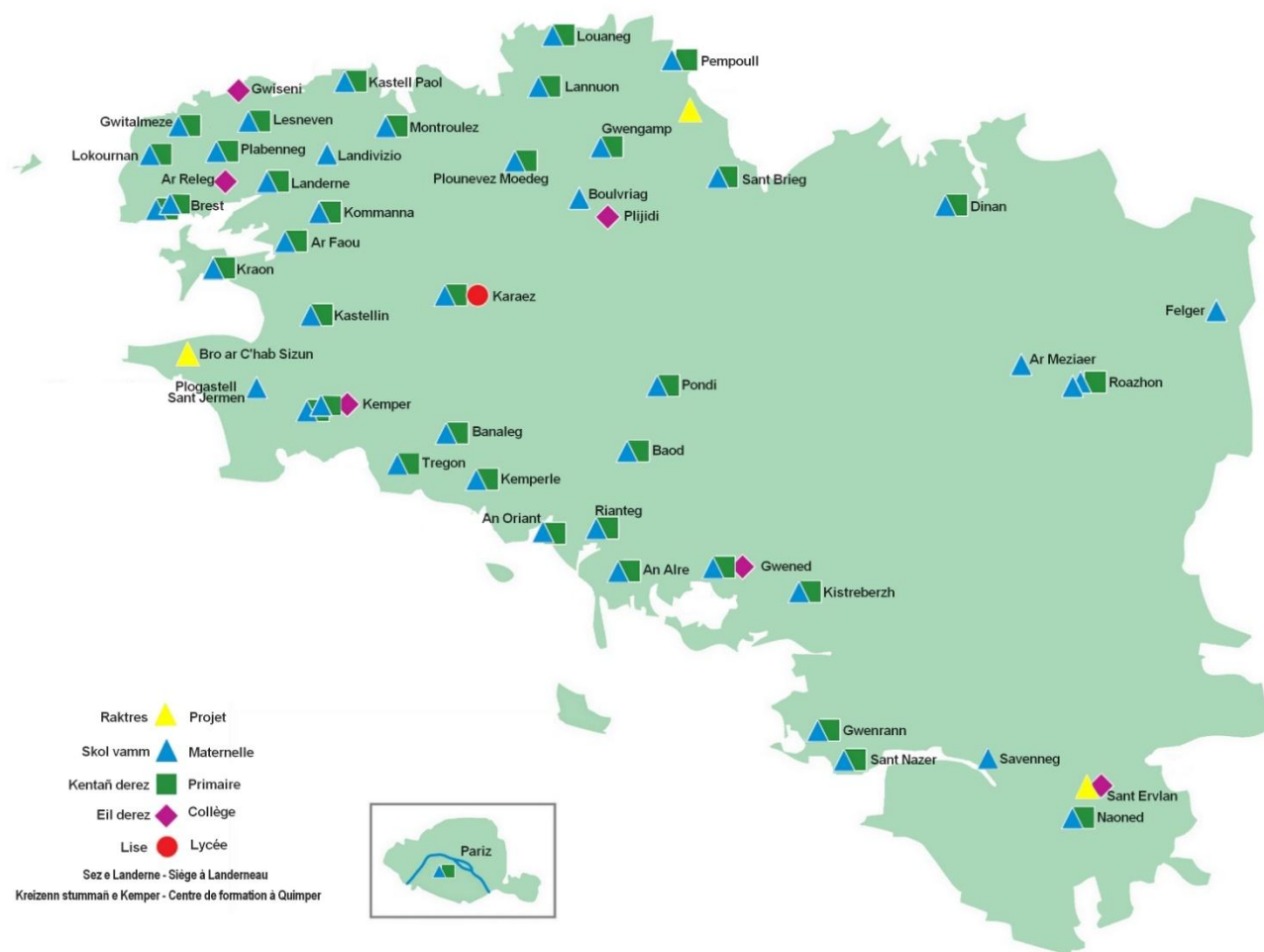
LES EFFECTIFS TOTAUX :



LES EFFECTIFS PAR NIVEAU (MATERNELLE, ÉLÉMENTAIRE ET SECOND DEGRÉ) :



LA CARTE DES ÉCOLES



Distro-skol 2014
Rentrée 2014

NOTES / NOTENNOÙ
